



AVIS PUBLIC 2019-006

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **4 mars 2019 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2019-002 visant le 120, 16^e Avenue, Asbestos.

Nature et effets : Réduire la marge de recul avant, pour l'agrandissement d'un bâtiment principal, à 5,5 mètres plutôt que 6 mètres, tel que le prescrit le règlement de zonage de la Ville d'Asbestos numéro 2006-116 pour la zone 121-R.

Donné à Asbestos, Québec, ce 15^e jour de février 2019.

Me Marie-Christine Fraser, greffière